Zeitschrift: L'Enseignement Mathématique
Herausgeber: Commission Internationale de l'Enseignement Mathématique
Band: 26 (1927)
Heft: 1: L'ENSEIGNEMENT MATHÉMATIQUE

Kapitel: Nouvelles diverses. — Nominations et distinctions.

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 04.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nouvelles diverses. — Nominations et distinctions.

France. — *Paris. Faculté des Sciences.* La chaire de Théorie des groupes et Calcul des variations est transformée en chaire de Théorie des fonctions et théorie des transformations. M. VESSIOT est nommé titulaire de la chaire transformée.

M. GARNIER, professeur de calcul différentiel et intégral, est chargé d'un cours de mathématiques (chaire de M. Vessiot).

Université de Besançon. — M. HAAG, professeur à la Faculté des Science de Clermont, est nommé professeur de mécanique rationnelle et appliquée en remplacement de M. ANDRADE, admis à la retraite.

Université de Lille. — M. MANDELBROJT est chargé provisoirement du cours de calcul différentiel et intégral (chaire de M. Chazy).

Université de Strasbourg. — M. CERF, professeur à la Faculté des Sciences de Dijon, est nommé professeur de mathématiques générales.

Italie. — *Académie dei Lincei.* — Le prix royal des mathématiques a été décerné à M. L. TONELLI, de l'Université de Bologne.; M. E. N. E. NÖRLUND (Copenhague) a été élu associé étranger; M. G. GIORGI, professeur à l'Université de Cagliari, a été élu membre correspondant.

Ont été transférés: M. G. ALBANESE, de Catane à Palerme, pour la géométrie descriptive; M. G. BOMPIANI, de Bologne à Rome, également pour la géométrie descriptive (en remplacement de M. G. PITTARELLI qui a pris sa retraite); Mlle PIA NALLI, de Cagliari à Catane, pour l'analyse infinitésimale.

Ont été nommés *professeurs extraordinaires:* M. L. FANTAPPIÉ, d'Analyse algébrique à Cagliari; Mme Margherita PIAZZOLLA BELOCH, de géométrie projective et descriptive à Ferrara; M. N. SPAMPINATO, de géométrie descriptive à Catane; M. A. TONOLO, d'analyse infinitésimale à Ferrara.

Ont été admis en qualité de *privat-docents* (dans une Université à leur gré): M. G. KVALL (Rome) et C. POLI (Turin) pour la mécanique rationnelle; M. B. SEGRE (Rome) pour la géométrie analytique.

Suisse. — M. Alexandre OSTROWSKI, privat-docent à l'Université de Goettingue, a été nommé professeur de mathématiques à l'Université de Bâle en remplacement de M. MOHRMANN.

M. Georges TIERCY a été nommé professeur d'astronomie à l'Université de Genève et directeur de l'Observatoire en remplacement de M. Raoul GAUTIER qui a pris sa retraite.

M. G. PÓLYA a été nommé professeur à l'Ecole Polytechnique Fédérale de Zurich, en remplacement de M. F. RUDIO, admis à prendre sa retraite à partir du 1er avril 1928.